# REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU VAR

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le 29 DEC 2020 2020 1336

ID: 083-218300424-20201215-DCM2020\_128-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombres de membres :

En exercice: 33

Présents : **26** Représentés : **7** 

Qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation : 07/12/2020

Date d'affichage: 09/12/2020

# de la commune de COGOLIN Séance du mardi 15 décembre 2020

L'an deux mille vingt et le quinze décembre à 10 heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au **Centre Maurin des Maures**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire,

#### PRESENTS:

Audrey RONDINI-GILLI – Gilbert UVERNET – Audrey TROIN – Patrick GARNIER - Christiane LARDAT – Geoffrey PECAUD – Francis LAPRADE – Liliane LOURADOUR – Erwan DE KERSAINTGILLY – Jacki KLINGER – René LE VIAVANT – Danielle CERTIER – Elisabeth CAILLAT – Jean-Paul MOREL – Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Jean-Pascal GARNIER – Margaret LOVERA – Corinne VERNEUIL – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD – Bernadette BOUCQUEY –

#### POUVOIRS:

Sonia BRASSEUR à Marc Etienne LANSADE / Régine RINAUDO à Audrey TROIN / Michaël RIGAUD à Gilbert UVERNET / Isabelle BRUSSAT à Audrey RONDINI-GILLI / Florian VYERS à Corinne VERNEUIL / Christelle DUVERNET à Christiane LARDAT / Olivier COURCHET à Mireille ESCARRAT /

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

La commune est membre du groupement de commandes des collectivités territoriales du Var dont le coordonnateur est le SIVAAD.

A ce titre, la commune bénéficie au niveau de certaines fournitures, des avantages que procure la mise en concurrence auprès des fournisseurs et relatives à des quantités importantes.

Une procédure générale de consultation a été diligentée par le SIVAAD, concernant les diverses fournitures dont les communes adhérentes avaient au préalable indiqué leur besoin.

#### N° 2020/128

**AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES DU SIVAAD 2021/2022** 

Envoyé en préfecture le 21/12/2020

Reçu en préfecture le 21/12/2020

Affiché le 2 9 1 7 2020 1336

ID : 083-218300424-20201215-DCM2020\_128-DE

# CM du 15/12/2020

## N° 2020/128 AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES DU SIVAAD 2021/2022

Le marché sera exécutoire du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2022 pour :

- la fourniture d'épicerie – conserves DC 17 – lot n° 43.

La commune n'est pas tenue d'effectuer un minimum de commande, conformément aux actes d'engagement du lot.

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement et tous actes financiers du marché public attribué par le SIVAAD.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits A l'UNANIMITE.

Le maire,

REPUBLIQUE

VAR

Marc Étienne LANSADE